

Août 2020

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FRAJOU



Le mot du Maire

Fragulphiennes, Fragulphiens,

Ce bulletin nous permet de vous informer des projets, travaux, actualités, décisions et événements de notre commune.

Tout d'abord, le 15 mars dernier, vous m'avez témoigné, ainsi qu'à l'équipe qui m'accompagne, une nouvelle fois votre confiance pour les 6 années à venir. Je tiens, ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal, à vous en remercier très chaleureusement.

À la suite de cette joie, notre vie s'est trouvée chamboulée, après son apparition en Chine, puis son développement en Europe, le COVID-19 est arrivé sur le territoire français, faisant de nombreux morts et nous faisant connaître pour la première fois de l'Histoire le confinement et la distanciation sociale.

Ces deux mois ont affecté l'économie de notre pays et de l'Europe. Airbus (la locomotive de la Région) prévoit 3500 suppressions de postes, entraînant avec lui des difficultés pour tout les sous-traitants et toute l'activité économique de la Région.

Dans ce triste épisode je tiens à saluer tout le mérite de l'ensemble du personnel de santé, qui durant cette crise, et encore aujourd'hui, a du travailler dans des conditions complexes.

Cette pandémie nous laisse dans l'expectative totale car nul sait comment elle va évoluer et pour combien de temps.

Mais retenons que cette situation nous a aussi révélé un formidable élan de solidarité dans tout le pays et qu'ensemble nous sommes plus forts.

C'est sur cette note optimiste que je vous souhaite une belle fin d'été et surtout prenez soin de vous.

**Le Maire,
Alain Davezac**

Secrétariat de Mairie

> Permanences :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 &
13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h
1^{er} et 3^{ème} du mois

Jeudi : 8 h - 12 h

> Coordonnées :

Tél. 05 61 88 66 54

Mail :
saint-frajou.mairie@wanadoo.fr

En raison des congés d'été,
le secrétariat de la Mairie
sera **FERMÉ** :
du 17 août au 30 août 2020



Conseil Municipal - mandat 2020-2026



Alain DAVEZAC
Maire et Conseiller Communautaire

Cécile GARDELLE
1^{ère} adjointe
Déléguée aux affaires financières

Yves BOURRUST
2^{ème} adjoint
Délégué aux affaires communales (en charge du personnel technique et de la mise en œuvre des travaux en régie et de voirie)

Gisèle ALAUX
Conseillère municipale
Déléguée au SICASMIR

Francis BAGNERIS
Conseiller municipal,
Délégué aux Eaux de la Barousse

Jean-Claude BAROUSSE
Conseiller municipal

Éric GARDELLE
Conseiller municipal

Karl HAFF
Conseiller municipal

Lionel LOUBENS
Conseiller municipal
Délégué au Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

Mélanie ROLLIN
Conseillère municipale
Déléguée au SICASMIR

Philippe TESSON
Conseiller municipal,
Délégué aux Eaux de la Barousse et au Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

Distribution de masques de protection

À l'approche du déconfinement nous avons passé une commande de plus de 200 masques de protection en tissus lavables par le biais de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges, afin de vous protéger du COVID-19 et d'en fournir un à chacun d'entre vous. Ne sachant pas comment cette crise sanitaire allait évoluer, nous avons passer une seconde commande auprès du Département de la Haute-Garonne.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous fournir un masque de protection lavable supplémentaire, que vous pouvez venir récupérer à la Mairie durant les heures de permanences à partir du lundi 31 août.

État civil septembre 2019 > juillet 2020

◆ Naissances

Miya DUFFAR, née le 17/12/2019 à St-Gaudens
Fille de Romain DUFFAR et Léa LOUIT

Malone CARRILLO, né le 22/04/2020 à St-Gaudens
Fils de Kévin CARRILLO et d'Éléonore CHEVILLARD

◆ Mariage

Alain SALABERT et Isabelle ROUGE, le 21/09/2019

◆ Décès

Le 03/01/2020, **LABAY Jeanne**
veuve **CARRÈRE**

Le 02/04/2020, **CLERMONT Emma**
veuve **BARTHE**

Le 30/03/2020, **ADER Paule**
veuve **CARAOUÉ**

Le 07/07/2020, **MONNIER Bernard**



Les travaux

◆ Les réalisés



> **Les sanitaires de la salle des fêtes** ont été entièrement rénovés. L'État nous a accordé une subvention à hauteur de 30 %, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et le Département de la Haute-Garonne une subvention à hauteur de 20%, le reste à charge de la commune.

> **L'espace funéraire** a été déplacé dans le nouveau cimetière.



◆ Les projets

> **Rénovation du monument aux morts**
Les demandes de devis sont en cours, nous prévoyons de restaurer l'édifice et d'en faire sa mise en lumière.

> **Suite des travaux de mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux.**

Comme pour tout travaux, des demandes de subventions auprès de l'État, de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et du Département de la Haute-Garonne seront demandées.

◆ Les travaux de pool routier

Réalisés par le service voirie de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges.

LES RÉALISÉS

- > **VC n°19 de la Paguerasse**
Reprofilage partiel par zone plus revêtement général en GLG
- > **VC n°4 de Lourette**
Reprofilage partiel par zone plus revêtement général en GLG et curage de fossé
- > **VC n°1 de Lourette**
Reprofilage partiel par zones uniquement pour réparer les déformations
- > **VC n°21 de le Hitte**
Reprofilage partiel par zone plus revêtement général en GLG.

LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2020

- > **VC n°6 d'Entroubat**
Réparation et reprofilage partiel en GE plus revêtement en GLG
- > **VC n°7 de la Mothe**
Réparation ponctuelle, reprofilage en GE sur 2 zones
- > **VC de Montroux (château d'eau)**
Reprofilage général en 0/20 plus revêtement en BPG
- > **VC n°3 de la Pouche (descente du cimetière)**
Réparation ponctuelle et reprofilage en GE



Vie municipale

◆ Finances - fiscalité



Le Conseil Municipal a voté le budget prévisionnel pour l'année, avec un budget :

- > **de fonctionnement de 225 926,02€**
 - > **d'investissement de 69 135,41 €**
- tout deux équilibrés en dépenses et en recettes.

Nous avons décidé cette année encore **de ne pas toucher à la fiscalité** pour ne pas augmenter les taux d'imposition.

◆ Communication

Nous sommes conscients que les réseaux sociaux et les sites internet sont les outils de communication les plus utilisés et nous souhaitons être au plus proche de vous et vous informer du mieux possible de la vie de la commune, des décisions, des projets, des événements ... c'est pourquoi nous allons **créer un site internet et une page Facebook** d'ici le début d'année prochaine.



◆ Transports scolaires rentrée 2020-2021

Ligne S1173

Saint-Frajou – écoles et collège de L'Isle-en-Dodon

	Matin	Soir	Mercredi
RD3a Cabane	8 h 06	17 h 25	12 h 50
Abribus - village	8 h 11	17 h 20	12 h 50

Les cartes de transports seront à récupérer au secrétariat de la Mairie à compter du lundi 31 août 2020

◆ Recensement de la population

Il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.
Karl Haff a été nommé coordonnateur communal pour suivre la collecte du recensement. Nous vous informerons en fin d'année de l'identité de l'agent recenseur.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



◆ Urbanisme

Afin d'être en phase avec la législation en vigueur et notamment la loi ALUR, la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges a décidé de faire évoluer sa politique en matière d'urbanisme.

Elle a acté l'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme, réservé aux collectivités de 100 communes et plus, permettant un aménagement cohérent et concerté du territoire : les PLU Intercommunaux Infracommunautaires (PLUi²).

Au lieu d'un unique PLUi² couvrant l'intégralité de son territoire, elle a défini 4 secteurs qui prennent en compte ses spécificités :

- Les Terres d'Aurignac (existant avant la fusion)
- Le secteur « Coteaux Nord » (comprend St-Frajou)
- Le secteur « Coteaux Sud »
- Le secteur Cœur & Plaine de Garonne.

Ces 4 PLUi² constituent un enjeu majeur et ont pour objectif de réfléchir et de construire le territoire à l'horizon 2030 en répondant aux enjeux démographiques, économiques, agricoles, environnementaux et paysagers.

Dépôt d'ordures sauvages

Nous constatons que des actes d'incivilités sont encore commis au point de collecte des ordures ménagères et de déchets recyclables de «La Haille», notamment des dépôts d'ordures sauvages, c'est pourquoi nous y avons installé une caméra de surveillance.

Nous vous rappelons qu'il est **INTERDIT** de déposer ces déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de collecte définies par la Communauté de Communes, sachez que :

- > **tout non respect des conditions des règles de tri et de recyclage ou de dépôt des déchets** est passible d'une sanction pénale, à savoir une amende forfaitaire de **35 €** (en cas de paiement immédiat ou dans les 45 jours suivants le constat de l'infraction) ou de **75 €** (au-delà de cette limite).
- > **le dépôt de déchets hors des poubelles sur la voie publique**, est passible d'une amende forfaitaire de **68 €** (si paiement immédiat ou dans un délai de 45 jours) **allant jusqu'à 180 €** (en cas de dépassement de ce délai).



La vie du village

Le mot du Président du Musée de peinture

L'année 2020 s'annonçait de grande qualité, mais une catastrophe est venue stopper notre marche en avant. Nous nous préparions à célébrer les **dix années du musée** avec un programme sur dix jours lorsque nous avons dû tout arrêter et tenir nos portes fermées pour une durée indéterminée, tout cela à cause d'une minuscule et infernale bestiole venue de très loin, du bord du monde connu, de Chine nous a-t-on dit. Dès lors, finies les surprises pour nos dix ans de plaisirs et de découvertes, fini le CinéArt, finies les conférences, finis les cours de dessin et la Biennale des enfants, qui comme vous le savez sans doute, est transférée à la Médiathèque de Savères en étroite collaboration avec nous.



Le **Salon international Art Résilience**, tenu chaque année au mois d'août, pour sa 6^e édition sera quand même maintenu, mais cette fois sur internet. Vous pouvez découvrir les 68 artistes de 32 pays sur www.art-resilience.com



Aussi nous vous invitons à voir la projection de ces œuvres pendant une soirée dans le jardin du Marqués avec l'aimable autorisation de Gisèle. Dans le cadre de notre coopération avec les Abattoirs de Toulouse la première exposition «Code couleur» prévue pour le mois de mai 2020 à été reportée à mai 2021.

Prenez soin de vous et à bientôt au plaisir de vous voir.

Jean-Claude Barousse

La fête locale 2020

En raison des contraintes liées aux consignes sanitaires en vigueur afin de lutter contre le COVID-19 et la vigilance nécessaire, nous avons décidé de revoir l'organisation de la fête locale pour cette année.

Nous nous associons à la famille Caraoué/Barthe, qui a demandé une messe à Saint-Frajou en mémoire de leurs défunts, pour célébrer également la messe de la fête locale. Elle aura lieu le **dimanche 23 août à 10 h 30** à l'église, elle sera suivie de la **cérémonie au monument aux morts**. Ensuite la famille Caraoué/Barthe et le comité des fêtes nous offriront un moment de convivialité autour d'un **verre de l'amitié**.



BON À SAVOIR

Les mesures sanitaires nous obligent à :

- nous désinfecter les mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de l'église
- être masquer durant la cérémonie
- respecter les gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation physique



Rappel des consignes de tri

MÉMO TRI Où jeter vos déchets ménagers?

Dans la colonne emballages
Bouteilles & flacons en plastique | aérosols | canettes & boîtes de conserve | briques alimentaires & cartons d'emballage
Bien vider - Ne pas rincer - Ne pas imbriquer entre eux

Dans la colonne verre
Emballages en verre | pots et bocaux en verre
Pas de vaisselle, porcelaine & faïence

Dans la colonne papiers
Tous les papiers
Enlever le film plastique des magazines

À la déchèterie

DEBRIS / ORGAS	BATTERIES	BOIS	LAMPES	MÉTAL	DÉCHETS VERTS
CARTONS	DÉCHETS D'IMPRESSES	PLÂTE ET ACCESSOIRES	DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES	TEXTILES	ROULETS DE PAPIERS

Dans un composteur
Déchets organiques de la cuisine & du jardin

Dans le conteneur des ordures ménagères
Autres plastiques | cartons souillés | restes de repas
Dans un sac poubelle fermé

CIITEO CŒUR & COTEAUX COMMINGES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 05 61 89 21 42 a.fumery@la5c.fr coeurcoteaux-comminges.fr

La déchetterie

Route de Molas (RD6)
31230 L'ISLE-EN-DODON
Tél 05 81 57 95 33
coeurcoteaux-comminges.fr

Horaires d'ouverture
du mardi au samedi
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Fermé les dimanches, lundis et jours fériés

Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges



Comme vous le savez depuis le 1^{er} janvier 2017, nous faisons parti de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges, samedi 11 juillet dernier a eu lieu l'élection de son nouvel exécutif pour les 6 prochaines années :

Magali GASTO OUSTRIC, Présidente

2^{ème} adjointe à la Mairie de Saint-Gaudens

Alain FRECHOU, Maire de Boissède

1^{er} vice-président, en charge de la GEMAPI⁽¹⁾, l'environnement/développement durable, le logement et l'habitat

Claire VOUGNY, Maire de Labarthe-Rivière

2^{ème} vice-présidente, en charge des sentiers de randonnées et des équipements de loisirs

Julien LACROIX, Maire de Saman

3^{ème} vice-président, en charge des bâtiments et du patrimoine immobilier

Philippe BRILLAUD, 1^{er} adjoint à la Mairie de Montréjeau

4^{ème} vice-président, en charge du tourisme et des aires d'accueil des gens du voyage

Jean FERRERE, Maire de Terrebasse

5^{ème} vice-président, en charge de l'urbanisme

Gilbert SIOUTAC, Maire de Lilhac

6^{ème} vice-président, en charge de la collecte et du traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés, et des services techniques

Céline LAURENTIES-BARRERE, Maire de Péguilhan

7^{ème} vice-présidente, en charge des ressources humaines, du développement économique et des nouvelles technologies

Laure VIGNEAUX, Maire de Miramont-de-Comminges

8^{ème} vice-présidente, en charge des transports et de la mobilité

Jean-Charles DASQUE, Maire de Balesta

9^{ème} vice-président, en charge des sports et des associations

Alain BOUBEE, Maire de Boulogne-sur-Gesse

10^{ème} vice-président, en charge du social, de la petite-enfance et de l'enfance

Laurent BRIOL, Maire d'Anan

11^{ème} vice-président, en charge de l'agriculture et des filières associées

Élisabeth ROUEDE, Maire de Saint-Ignan

12^{ème} vice-présidente, en charge de la culture

Marie-Hélène FONTANEAU, Maire de Saint-Plancard

13^{ème} vice-présidente, en charge de la voirie

Jean-Claude DURROUX, Maire d'Aulon

14^{ème} vice-président, en charge de la jeunesse, de la formation et de l'emploi

Autres membres du bureau

Jean-Michel LOSEGO, Maire d'Aurignac

Lionel WELTER, Maire de l'Isle-en-Dodon

Éric MIQUEL, Maire de Montréjeau

Jérôme ADOUE, Adjoint à la Mairie de Boulogne

Jean-Yves DUCLOS, Maire de Saint-Gaudens

Jean-François CAZAUX, Conseiller municipal à la Mairie de Rieucazé

Yves-Pierre BARRAU, Maire d'Ausson

Michel de GAULEJAC, Maire de Salherm

Émilie SUBRA, Maire de Villeneuve de Rivière

Thierry POUZOL, Maire de Castéra Vignoles

◆ Compétences obligatoires

- > Aménagement de l'espace : SCoT⁽²⁾, PLUs⁽³⁾, cartes communales...
- > Développement économique et aménagement des ZAE⁽⁴⁾
- > GEMAPI⁽¹⁾
- > Aire d'accueil des gens du voyage
- > Collecte et traitement des déchets ménagers
- > Eau et assainissement (à compter du 01/01/2020)

◆ Compétences optionnelles

- > Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire
- > Politique du logement social
- > Politique de la ville
- > Construction, aménagement et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- > Création, aménagement et gestion des maisons de services au public

◆ Compétences facultatives

- > Enfance/petite enfance
- > Jeunesse
- > Sport et culture
- > Transports
- > Aménagement numérique
- > Tourisme

⁽¹⁾ Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations

⁽²⁾ Schéma de cohérence territoriale

⁽³⁾ Plan local d'urbanisme

⁽⁴⁾ Zones d'activités économiques